



Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : <https://www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe>

N° Dossier : NMH_0456_04_01_045604010L_DDTLL

adresse : CLOS DU CENS 2 - BAT 4 - 6 AVENUE DES ARMOISES - ENTREE 1 -
ETAGE 1 - PORTE 10 - 44300 NANTES

Type de bien : appartement

Année de construction : 1986

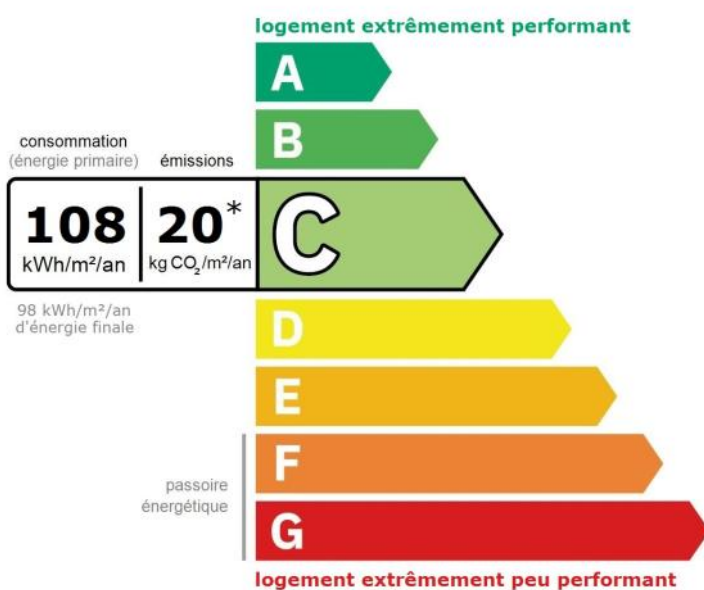
surface de référence : 64,5 m²

propriétaire : Agence NANTES METROPOLE HABITAT

adresse : 26 Place Rosa Parks - 44000 NANTES

SupprMentionsDPEParDecoupage

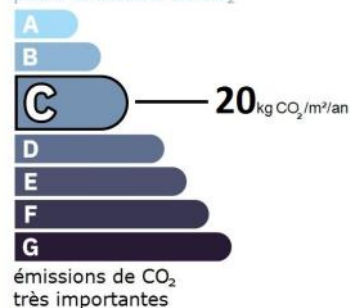
Performance énergétique et climatique



Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements.
Pour l'améliorer, voir pages 5 à 6

* Dont émissions de gaz à effet de serre

peu d'émissions de CO₂



Ce logement émet 1322 kg de CO₂ par an, soit l'équivalent de 6 849 km parcourus en voiture.

Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.)

Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires). En cas de système collectif, les montants facturés peuvent différer en fonction des règles de répartition des charges. Voir p.3 pour voir les détails par poste.



entre 810 € et 1 130 € par an

Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022, 2023 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ? Voir p.3

Informations diagnostiqueur

AED GROUPE

4, allée Pierre-Gilles de Gennes

33700 MERIGNAC

tél. : 05.56.51.14.70

Diagnosticteur : COU Hervé

Email : informations@aed-groupe.fr

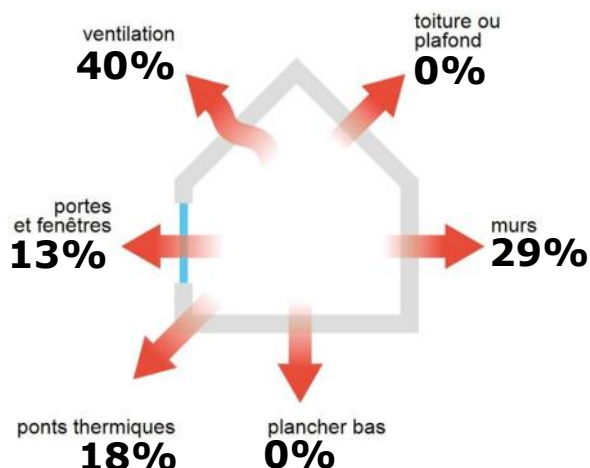
N° de certification : C4126

Organisme de certification :

LCC QUALIXPERT

AED groupe

Schéma des déperditions de chaleur



Performance de l'isolation



Système de ventilation en place



VMC SF Auto réglable de 1982 à 2000

Confort d'été (hors climatisation)*



Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



bonne inertie du logement



fenêtres équipées de volets extérieurs ou brise-soleil

Production d'énergies renouvelables

Ce logement n'est pas encore équipé de systèmes de production d'énergies renouvelables

Diverses solutions existent :



pompe à chaleur



chauffe-eau thermodynamique



panneaux solaires photovoltaïques



panneaux solaires thermiques



géothermie



réseau de chaleur vertueux



chauffage au bois

*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

Montants et consommations annuels d'énergie

Usage	Consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)	Frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	Répartition des dépenses
 chauffage	 Gaz Naturel 4 021 (4 021 é.f.)	entre 430€ et 590€	 52 %
 eau chaude	 Gaz Naturel 1 590 (1 590 é.f.)	entre 170€ et 240€	 21 %
 refroidissement			0 %
 éclairage	 Electrique 236 (124 é.f.)	entre 30€ et 50€	 4 %
 auxiliaires	 Electrique 1 174 (618 é.f.)	entre 180€ et 250€	 23 %
énergie totale pour les usages recensés :	7 021 kWh (6 353 kWh é.f.)	entre 810 € et 1 130 € par an	Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude de 107ℓ par jour.

é.f. → énergie finale

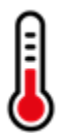
* Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022, 2023 (abonnements compris)

▲ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements....

Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



Température recommandée en hiver → 19°C

Chauffer à 19°C plutôt que 21°C c'est -22% sur votre facture **soit -148€ par an**

Astuces

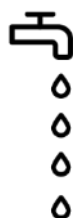
- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17° la nuit



Si climatisation, température recommandée en été → 28°C

Astuces

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.



Consommation recommandée → 107ℓ/jour d'eau chaude à 40°C

43ℓ consommés en moins par jour, c'est -26% sur votre facture **soit -71€ par an**

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (1-2 personnes). Une douche de 5 minute = environ 40ℓ

Astuces

- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.



En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie :
www.faire.gouv.fr/reduire-ses-factures-energie

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements

Vue d'ensemble du logement

	description	isolation
 Murs	Mur en béton banché d'épaisseur ≤ 20 cm avec isolation intérieure (réalisée entre 1983 et 1988) donnant sur l'extérieur Mur en béton banché d'épaisseur ≤ 20 cm non isolé donnant sur un local chauffé Mur en béton banché d'épaisseur ≤ 20 cm non isolé donnant sur des circulations sans ouverture directe sur l'extérieur	insuffisante
 Plancher bas	Dalle béton non isolée donnant sur un local chauffé	très bonne
 Toiture/plafond	Dalle béton non isolée donnant sur un local chauffé	très bonne
 Portes et fenêtres	Portes-fenêtres battantes pvc, double vitrage avec lame d'argon 20 mm à isolation renforcée et volets roulants pvc Fenêtres battantes pvc, double vitrage avec lame d'argon 20 mm à isolation renforcée et persienne coulissante pvc Fenêtres battantes pvc, double vitrage avec lame d'argon 20 mm à isolation renforcée sans protection solaire Porte(s) autres opaque pleine isolée	très bonne

Vue d'ensemble des équipements

	description
 Chauffage	Chaudière individuelle gaz à condensation installée à partir de 2016 avec programmateur avec réduit, réseau isolé. Emetteur(s): radiateur monotube avec robinet thermostatique
 Eau chaude sanitaire	Combiné au système de chauffage
 Climatisation	Néant
 Ventilation	VMC SF Auto réglable de 1982 à 2000 (collective)
 Pilotage	Avec intermittence centrale avec minimum de température
 Production d'énergie	Néant

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	type d'entretien
 Eclairage	Eteindre les lumières lorsque personne n'utilise la pièce.
 Isolation	Faire vérifier les isolants et les compléter tous les 20 ans.
 Radiateur	Laisser les robinets thermostatiques en position ouverte en fin de saison de chauffe. Ne jamais placer un meuble devant un émetteur de chaleur. Purger les radiateurs s'il y a de l'air.
 Ventilation	Nettoyage et réglage de l'installation tous les 3 ans par un professionnel. Nettoyer régulièrement les bouches. Veiller à ouvrir les fenêtres de chaque pièce très régulièrement

⚠ Selon la configuration, certaines recommandations relèvent de la copropriété ou du gestionnaire de l'immeuble.

Recommandations d'amélioration de la performance



Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack ① de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack ② d'aller vers un logement très performant.



Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux ① + ② ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack ① avant le pack ②). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

1

Les travaux essentiels

Montant estimé : 1400 à 2200€

Lot	Description	Performance recommandée
 Mur	Isolation des murs par l'intérieur. Avant d'isoler un mur, vérifier qu'il ne présente aucune trace d'humidité.	$R > 4,5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$

2

Les travaux à envisager

Montant estimé : N/A

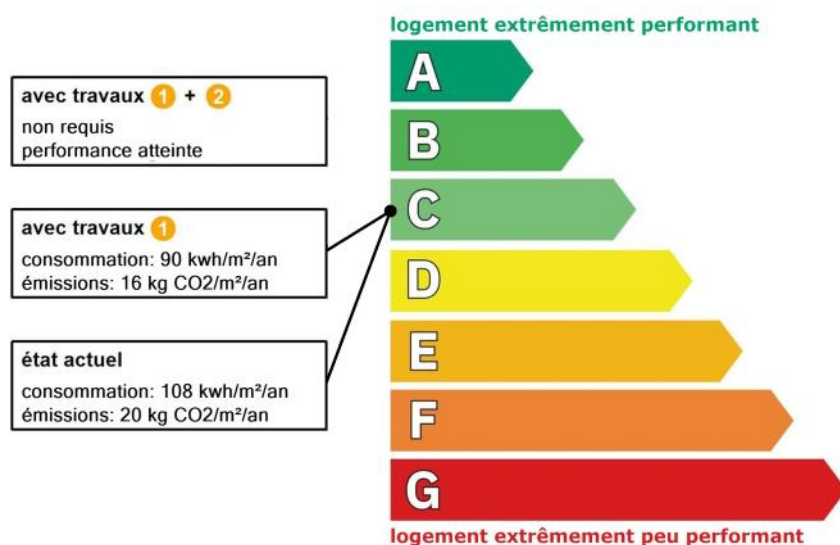
Lot	Description	Performance recommandée

Commentaires :

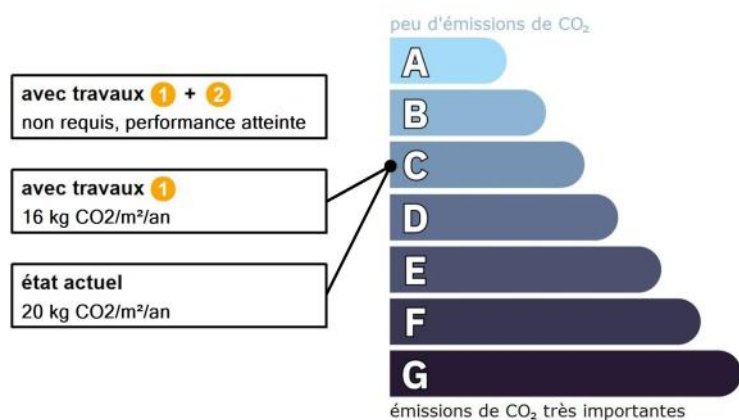
Néant

Recommandations d'amélioration de la performance (suite)

Évolution de la performance après travaux



Dont émissions de gaz à effet de serre



Préparez votre projet !

Contactez le conseiller FAIRE le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans :

www.faire.fr/trouver-un-conseiller
ou 0808 800 700 (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux :

www.faire.fr/aides-de-financement



Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des «passoires énergétiques» d'ici 2028.

Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **LCC QUALIXPERT, 17 rue Borrel - 81100 CASTRES**

Référence du logiciel validé : **LICIEL Diagnostics v4 [Moteur BBS Slama: 2025.11.1.0]**

Référence du DPE : **NMH_0456_04_01_045604010L_DDTLL**

Invariant fiscal du logement : **N/A**

Référence de la parcelle cadastrale : **Non communiquée**

Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : **3CL-DPE 2021**

Date de la visite du bien : **06/07/2026**

Numéro d'immatriculation de la copropriété : **N/A**

Justificatifs fournis pour établir le DPE :

Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Les consommations de ce DPE sont calculées pour des conditions d'usage fixées (on considère que les occupants les utilisent suivant des conditions standard), et pour des conditions climatiques moyennes du lieu. Il peut donc apparaître des divergences importantes entre les factures d'énergie que vous payez et la consommation conventionnelle pour plusieurs raisons : suivant la rigueur de l'hiver ou le comportement réellement constaté des occupants, qui peuvent s'écarter fortement de celui choisi dans les conditions standard et également les frais d'énergie qui font intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. Ce DPE utilise des valeurs qui reflètent les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national et donc peut s'écarter du prix de votre abonnement. De plus, ce DPE a été réalisé selon une modélisation 3CL (définie par arrêté) qui est sujette à des modifications dans le temps qui peuvent également faire évoluer les résultats.

Généralités

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Département		44 Loire Atlantique
Altitude	 Donnée en ligne	inférieur à 400 m
Type de bien	 Observé / Mesuré	Appartement
Année de construction	 Estimé	1986
Surface de référence du logement	 Observé / Mesuré	64,5 m²
Nombre de niveaux du logement	 Observé / Mesuré	1
Hauteur moyenne sous plafond	 Observé / Mesuré	2,5 m

Enveloppe

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Mur sur circulations communes	Surface du mur	 Observé / Mesuré 9,35 m²
	Type d'adjacence	 Observé / Mesuré des circulations sans ouverture directe sur l'extérieur
	Etat isolation des parois Aiu	 Observé / Mesuré non isolé
	Surface Aue	 Observé / Mesuré 0 m²
	Etat isolation des parois Aue	 Observé / Mesuré non isolé
	Matériau mur	 Observé / Mesuré Mur en béton banché
	Epaisseur mur	 Observé / Mesuré ≤ 20 cm
	Isolation	 Observé / Mesuré non
Mur sur extérieur	Surface du mur	 Observé / Mesuré 32,88 m²
	Type d'adjacence	 Observé / Mesuré l'extérieur
	Matériau mur	 Observé / Mesuré Mur en béton banché
	Epaisseur mur	 Observé / Mesuré ≤ 20 cm
	Isolation	 Observé / Mesuré oui

Mur sur local chauffé	Année isolation	✗	Valeur par défaut	1983 - 1988
	Surface du mur	🔍	Observé / Mesuré	32,75 m²
	Type d'adjacence	🔍	Observé / Mesuré	un local chauffé
	Matériau mur	🔍	Observé / Mesuré	Mur en béton banché
	Epaisseur mur	🔍	Observé / Mesuré	≤ 20 cm
	Isolation	🔍	Observé / Mesuré	non
Plancher	Surface de plancher bas	🔍	Observé / Mesuré	65 m²
	Type d'adjacence	🔍	Observé / Mesuré	un local chauffé
	Type de pb	🔍	Observé / Mesuré	Dalle béton
	Isolation : oui / non / inconnue	🔍	Observé / Mesuré	non
Plafond	Surface de plancher haut	🔍	Observé / Mesuré	65 m²
	Type d'adjacence	🔍	Observé / Mesuré	un local chauffé
	Type de ph	🔍	Observé / Mesuré	Dalle béton
	Isolation	🔍	Observé / Mesuré	non
Fenêtre 1 Ouest	Surface de baies	🔍	Observé / Mesuré	3,13 m²
	Placement	🔍	Observé / Mesuré	Mur sur extérieur
	Orientation des baies	🔍	Observé / Mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage	🔍	Observé / Mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍	Observé / Mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	🔍	Observé / Mesuré	PVC
	Type de vitrage	🔍	Observé / Mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍	Observé / Mesuré	20 mm
	Présence couche peu émissive	🔍	Observé / Mesuré	oui
	Gaz de remplissage	🔍	Observé / Mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie	🔍	Observé / Mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé / Mesuré	Lp: 10 cm
	Type volets	🔍	Observé / Mesuré	Persienne coulissante PVC (tablier < 22mm)
	Type de masques proches	🔍	Observé / Mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍	Observé / Mesuré	Masque homogène
	Hauteur a (°)	🔍	Observé / Mesuré	30 - 60°
	U Fenêtre (calculé)	🔍	Observé / Mesuré	1,3
Fenêtre 2 Nord	Surface de baies	🔍	Observé / Mesuré	0,36 m²
	Placement	🔍	Observé / Mesuré	Mur sur extérieur
	Orientation des baies	🔍	Observé / Mesuré	Nord
	Inclinaison vitrage	🔍	Observé / Mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍	Observé / Mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	🔍	Observé / Mesuré	PVC
	Type de vitrage	🔍	Observé / Mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍	Observé / Mesuré	20 mm
	Présence couche peu émissive	🔍	Observé / Mesuré	oui
	Gaz de remplissage	🔍	Observé / Mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie	🔍	Observé / Mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍	Observé / Mesuré	Lp: 10 cm
	Type volets	🔍	Observé / Mesuré	Pas de protection solaire
	Type de masques proches	🔍	Observé / Mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍	Observé / Mesuré	Masque homogène

	Hauteur a (°)		Observé / Mesuré	30 - 60°
	U Fenêtre (calculé)		Observé / Mesuré	1,4
Porte-fenêtre Ouest	Surface de baies		Observé / Mesuré	7,38 m²
	Placement		Observé / Mesuré	Mur sur extérieur
	Orientation des baies		Observé / Mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage		Observé / Mesuré	vertical
	Type ouverture		Observé / Mesuré	Portes-fenêtres battantes
	Type menuiserie		Observé / Mesuré	PVC
	Type de vitrage		Observé / Mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air		Observé / Mesuré	20 mm
	Présence couche peu émissive		Observé / Mesuré	oui
	Gaz de remplissage		Observé / Mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie		Observé / Mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie		Observé / Mesuré	Lp: 10 cm
	Type volets		Observé / Mesuré	Volets roulants PVC (tablier < 12mm)
	Type de masques proches		Observé / Mesuré	Baie en fond de balcon
	Avancée l (profondeur des masques proches)		Observé / Mesuré	< 2 m
	Type de masques lointains		Observé / Mesuré	Masque homogène
	Hauteur a (°)		Observé / Mesuré	30 - 60°
	U Fenêtre (calculé)		Observé / Mesuré	1,2
Porte	Surface de porte		Observé / Mesuré	1,9 m²
	Placement		Observé / Mesuré	Mur sur circulations communes
	Type d'adjacence		Observé / Mesuré	des circulations sans ouverture directe sur l'extérieur
	Nature de la menuiserie		Observé / Mesuré	Toute menuiserie
	Type de porte		Observé / Mesuré	Porte opaque pleine isolée
	Présence de joints d'étanchéité		Observé / Mesuré	oui
	Positionnement de la menuiserie		Observé / Mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie		Observé / Mesuré	Lp: 10 cm
Pont Thermique 1	Type PT		Observé / Mesuré	Mur sur extérieur / Plafond
	Type isolation		Observé / Mesuré	ITI / non isolé
	Longueur du PT		Observé / Mesuré	17,5 m
Pont Thermique 2	Type PT		Observé / Mesuré	Mur sur extérieur / Plancher
	Type isolation		Observé / Mesuré	ITI / non isolé
	Longueur du PT		Observé / Mesuré	17,5 m
Pont Thermique 3	Type PT		Observé / Mesuré	Mur sur extérieur / Mur sur local chauffé
	Type isolation		Observé / Mesuré	ITI / non isolé
	Longueur du PT		Observé / Mesuré	5 m

Systèmes

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Ventilation	Type de ventilation		VMC SF Auto réglable de 1982 à 2000
	Année installation		Inconnue
	Energie utilisée		Electrique
	Façades exposées		plusieurs
	Logement Traversant		non

Chauffage	Type d'installation de chauffage		Observé / Mesuré	Installation de chauffage simple
	Surface chauffée		Observé / Mesuré	64,5 m ²
	Nombre de niveaux desservis		Observé / Mesuré	1
	Type générateur		Observé / Mesuré	Gaz Naturel - Chaudière gaz à condensation installée à partir de 2016
	Année installation générateur		Observé / Mesuré	2023
	Energie utilisée		Observé / Mesuré	Gaz Naturel
	Cper (présence d'une ventouse)		Observé / Mesuré	oui
	Présence d'une veilleuse		Observé / Mesuré	non
	Chaudière murale		Observé / Mesuré	oui
	Présence d'une régulation/Ajust, T° Fonctionnement		Observé / Mesuré	non
	Présence ventilateur / dispositif circulation air dans circuit combustion		Observé / Mesuré	oui
	Type émetteur		Observé / Mesuré	Radiateur monotube avec robinet thermostatique
	Température de distribution		Observé / Mesuré	inférieure à 65°C
	Année installation émetteur		Observé / Mesuré	Inconnue
	Type de chauffage		Observé / Mesuré	central
	Equipement intermittence		Observé / Mesuré	Avec intermittence centrale avec minimum de température
ECSanitaires	Nombre de niveaux desservis		Observé / Mesuré	1
	Type générateur		Observé / Mesuré	Gaz Naturel - Chaudière gaz à condensation installée à partir de 2016
	Année installation générateur		Observé / Mesuré	2023
	Energie utilisée		Observé / Mesuré	Gaz Naturel
	Type production ECS		Observé / Mesuré	Chauffage et ECS
	Présence d'une veilleuse		Observé / Mesuré	non
	Chaudière murale		Observé / Mesuré	oui
	Présence d'une régulation/Ajust, T° Fonctionnement		Observé / Mesuré	non
	Présence ventilateur / dispositif circulation air dans circuit combustion		Observé / Mesuré	oui
	Type de distribution		Observé / Mesuré	production en volume habitable alimentant des pièces contiguës
	Type de production		Observé / Mesuré	instantanée

Constatations diverses :

Néant



Certificat N° C4126

Monsieur Hervé COU

Certifié dans le cadre du processus de certification PR16 consultable sur www.qualixpert.com conformément à l'ordonnance 2005-655 titre III du 8 juin 2005 et au décret 2006-1114 du 05 septembre 2006.

dans le(s) domaine(s) suivant(s) :



Diagnostic de performance énergétique individuel

Certificat valable
Du 10/03/2025
au 06/05/2025

Arrêté du 20 juillet 2023 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique.

Diagnostic de performance énergétique tous types de bâtiments

Certificat valable
Du 07/05/2025
au 08/04/2031

Arrêté du 20 juillet 2023 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique.

Date d'établissement le mercredi 18 février 2026

Marjorie ALBERT
Directrice Administrative

*Une certification peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment.
Pour une utilisation appropriée de ce certificat, la portée des certifications et leurs validités doivent être vérifiées sur le site internet de LCC QUALIXPERT www.qualixpert.com.*

La certification de compétence de personnes physiques est
attribuée par ABCIDIA à

Hervé COU

Sous le Numéro **24-2497**



Cette certification concerne les spécialités de diagnostics immobiliers suivantes

☒	AMIANTE AVEC MENTION Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite	Prise d'effet : 09/04/2024	Validité : 08/04/2031
☒	AMIANTE SANS MENTION Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite	Prise d'effet : 09/04/2024	Validité : 08/04/2031
☒	ELECTRICITE Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite	Prise d'effet : 24/01/2024	Validité : 23/01/2031
☒	GAZ Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite	Prise d'effet : 24/01/2024	Validité : 23/01/2031
☒	PLOMB SANS MENTION Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite	Prise d'effet : 24/01/2024	Validité : 23/01/2031
☒	TERMITES METROPOLE Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite	Prise d'effet : 09/04/2024	Validité : 08/04/2031



Le maintien des dates mentionnées ci-dessus est conditionné à la bonne exécution des opérations de surveillance.
Certification délivrée selon le dispositif particulier de certification de diagnostic immobilier PRO 06

Signature :

Accréditation
N° 4-0540
portée disponible sur
www.cofrac.fr



Véronique DELMAY
Gestionnaire des certifiés



SAS AED GROUPE
4 ALLEE PIERRE GILLES DE GENNES
33700 MERIGNAC FR

AGENT

EI-DE LA CHAPELLE, STONESTREET
18 GALERIE MARCHANDE
33370 TRESSES

Tél : 0557341313

Fax : 0557340662

Email : AGENCE.LCSTRESSES@AXA.FR

Portefeuille : 0033106144

Vos références :

Contrat n° 7627751904

Client n° 3425563404

AXA France IARD, atteste que :

**SAS AED GROUPE
4 ALLEE PIERRE GILLES DE GENNES
33700 MERIGNAC**

Ainsi que (en tant qu'assuré additionnel) :

**SARL AED EXPERTISES
4 ALLEE PIERRE GILLES DE GENNES
33700 MERIGNAC**

est titulaire d'un contrat d'assurance **N° 7627751904** ayant pris effet le **01/07/2026** garantissant sa responsabilité civile et professionnelle pour les activités suivantes :

- Dossier Technique Amiante (DTA) et Dossier Amiante Parties Privatives (DAPP)
- Tous repérages des matériaux et produits contenant de l'amiante (Code de la santé publique et Code du travail), y compris avant travaux ou démolition
- Examen visuel après travaux de retrait d'amiante
- Stratégie d'échantillonnage et prélèvements pour analyse, en vue de la recherche d'amiante dans l'air (en sous-traitance)
- Caractérisation des enrobés bitumineux : recherche d'amiante et des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)
- Diagnostic du risque d'intoxication au plomb dans les peintures (DRIPP)
- Constat de risque d'exposition au plomb (CREP)
- Repérage du plomb avant travaux/démolition
- Recherche de plomb après travaux
- Prélèvement d'eau en vue de l'analyse de la teneur en plomb
- Recherche des canalisations en plomb dans les bâtiments
- Etat du bâtiment relatif à la présence de termites
- Etat parasitaire

1D052620260609



AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

- Information sur la présence d'un risque de mэрule
- Diagnostics de performance énergétique (DPE)
- Audits énergétique
- Etat de l'installation intérieure d'électricité
- Etat de l'installation intérieure de gaz
- Etat des Risques et Pollution (ERP, anciennement ERNMT ou ESRIS)
- Etats de conformité de la sécurité des piscines
- Mesurage de la superficie privative de lots de copropriété (loi "Carrez")
- Mesurages des surfaces habitables, utiles, etc. (tous types de surfaces au sens du Code de la construction et de l'habitation)
- Relevé de cotes et plan de l'existant sur des immeubles bâtis
- Relevés de mesures et de données techniques
- Contrôle des installations d'assainissement collectif et non collectif
- Etat des lieux locatif
- Certificat de conformité des travaux de réhabilitation pour les investissements locatifs dans l'ancien
- Diagnostics de conformité aux normes de surface et de décence et/ou d'habitabilité, y compris dans le cadre des investissements locatifs dans l'ancien ou PTZ
- Réalisation de l'état descriptif de division des lots et du règlement de copropriété
- Diagnostic Technique Global (DTG)
- Réalisation de Plans Pluriannuels de Travaux (PPT) en copropriété
- Mesure du Radon dans les bâtiments ("N1") et/ou investigation complémentaires Radon ("N2")
- Diagnostic Produits Matériaux Equipements et Déchets (PEMD) et Diagnostic Ressources
- Diagnostic d'accessibilité handicapés
- Repérage des Fibres Céramiques Réfractaires (FCR)
- Repérage des Mâchefers
- Prélèvement pour analyse de toute substance dangereuse ou polluante dans les matériaux, les sols, l'air ou l'eau, en direct ou en sous-traitance
- Analyse critique de tous ces diagnostics et prestations, y compris produites par d'autres sociétés similaires
- Activités de services, prestations, conseil, assistance, audit ou développement en lien avec les activités ci-dessus

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du **01/07/2026** au **01/07/2027** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à TRESSES le 9 juin 2026
Pour la société :



AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

NATURE DES GARANTIES	LIMITES DES GARANTIES
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que ceux visés au paragraphe « Autres garanties » ci-après) Dont : Dommages corporels Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus Dommages immatériels non consécutifs Dommages aux biens confiés	10 000 000 € par année d'assurance 10 000 000 € par année d'assurance 2 000 000 € par année d'assurance 2.000.000 € par année d'assurance 150 000 € par sinistre
Autres garanties :	
Faute inexcusable (dommages corporels) (Article 3.1 des conditions générales)	4 000 000 € par année d'assurance
Tous dommages relevant d'une obligation d'assurance	2 000 000 € par année d'assurance dont 2 000 000 € par sinistre
Les risques environnementaux (Article 3.4 des conditions générales) : Atteinte à l'environnement accidentelle tous dommages confondus dont : Le préjudice écologique (y compris les frais de prévention) et responsabilité environnementale	1.000.000 € par année d'assurance 100.000 € par année d'assurance
Les risques environnementaux (Article 3.4 des conditions générales) : Atteinte à l'environnement accidentelle tous dommages confondus dont : Le préjudice écologique (y compris les frais de prévention) et responsabilité environnementale	1.000.000 € par année d'assurance 100.000 € par année d'assurance
Défense (Article 4 des conditions générales)	Inclus dans la garantie mise en jeu
Recours (Article 4 des conditions générales)	50.000 € par litige

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance